



200 m

VTT À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VTT AE)

- Ne surestimez pas votre niveau, l'assistance ne supprime en aucun cas les difficultés techniques.
- Le poids du VTT AE constitue une difficulté supplémentaire et rend les portages quasiment impossibles.
- Veillez à l'autonomie du VTT AE.
- Pensez à utiliser le mode « marche » (mode walk) lorsque vous devez pousser le VTT AE.

Pour emprunter les modules :

- Lisez les consignes techniques • Observez-les à pied
- Engagez-vous seulement si vous vous sentez capable.

Les codes de difficulté :

- PISTE VTT VERTE : NIVEAU FACILE (DÉBUTANT)
- PISTE VTT BLEUE : NIVEAU MOYEN (INTERMÉDIAIRE)
- PISTE VTT ROUGE : NIVEAU DIFFICILE (CONFIRMÉ)
- PISTE VTT NOIRE : NIVEAU TRÈS DIFFICILE (EXPERT)

Attention, les pistes peuvent être fermées pour des raisons diverses, telles que : une météo défavorable, l'entretien des pistes...

En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 112, le 18 ou le 15.

La réglementation

La province Sud met ce site à votre disposition. Il est réservé aux vélos, VTT et VTTAE.

La pratique du VTT est libre et non encadrée. Vous pratiquez le VTT sur ce terrain sous votre propre responsabilité. Avant d'utiliser le site VTT, vous devez lire le règlement ci-après.

Le règlement d'utilisation des parcours et des modules VTT :

Le VTT est un sport à risque, vous utilisez ce terrain à vos risques et périls. Les casques et chaussures fermées sont obligatoires, les gants et autres protections (coudières, genouillères, dorsales,...) sont fortement conseillés. Le casque intégral, ainsi qu'un VTT tout suspendu sont extrêmement recommandés pour pratiquer l'activité sur les pistes noires.

Il est de votre responsabilité d'éviter les autres pratiquants et les objets autour de vous. Ne vous arrêtez jamais sur un module, si vous obstruez le passage ou si vous n'êtes pas visible des autres pratiquants. Lorsque vous partez d'une partie haute, les pratiquants en-dessous de vous ont la priorité.

Avant de partir, vous devez vérifier que votre matériel soit en bon état de fonctionnement.

N'empruntez les modules qu'après avoir lu les consignes techniques. N'empruntez les modules qu'après les avoir observés à pied et que si vous vous jugez capable de les franchir.

Attention, les conditions humides peuvent rendre la zone très dangereuse.

Ne vous surestimez pas, commencez toujours par emprunter les parcours les plus faciles. Attention aux changements météo, la pluie diminue fortement l'adhérence sur le sol et le bois mouillés.

Lorsque vous remarquez la présence de débris sur les parcours et les modules (branches mortes, cailloux, verre, etc.), susceptibles de provoquer un accident, vous êtes invités à les enlever.

Il est strictement interdit d'ajouter des modules, de modifier les tracés ou la signalétique, de remonter les pistes à contre sens et de rouler dans les zones fermées.

*Pour plus de renseignements : province-sud.nc/boucles-tina

Légende

Longueur de la piste cyclable goudronnée : 7,5 Km

Superficie totale du site :

60 ha

Longueur totale des pistes VTT :

22 Km

Sens de circulation

Modules en bois

Point d'entrée

Point de sortie

Point d'entrée / sortie

Forêt

Option difficile à très difficile

Borne kilométrique piste 4

"Forêt sèche"

Borne kilométrique

piste cyclable goudronnée

Parking

Zone technique / Cross Country

Rock Garden

DÉLIMITATION DES ZONES

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Zone 4
- Zone 5

BALISAGE :

- SAUT
- FAUSSE PISTE
- TOURNER DROITE
- TOURNER GAUCHE
- TOUT DROIT
- OCCLUSION À DOUBLE SENS
- LANCER

Les Pistes

1 PETITS MOLLETS Distance : 1,4 km / Dénivelé positif : +36 m

2 VERT DE BÛN COOL Distance : 2,2 km / Dénivelé positif : +52 m

3 EASY RIDER Distance : 2,3 km / Dénivelé positif : +50 m

4 FORÊT SÈCHE Distance : 10 km / Dénivelé positif : +195 m

5 VÉLOCIRAPTOR Distance : 4,5 km / Dénivelé positif : +85 m

6 XC NATIONAL CAGOU SPORTIF Distance : 4,8 km / Dénivelé positif : +300 m

7 XCO INTERNATIONAL CAILLOU OLYMPIQUE Distance : 5,5 km / Dénivelé positif : +331 m

8 PASSION SAUVAGE Distance : 1,7 km / Dénivelé positif : +38 m